



N° d'épreuve FFM _____ **181**
Moto-Club _____ **A.G.S. PUECH RAMPANT**
N° d'affiliation _____ **C0208**
Date _____ **24 et 25 juillet 2021**
Lieu _____ **Castelnau-de-Levis (81)**
Organisateur technique - **004582 - M BOSSEBOEUF ALAIN**
E-mail _____ **Bosseboeuf.remi@wanadoo.fr**
Téléphone _____ **06 89 51 76 26**



REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M FAIVRE JOEL	Licence :	009935
Directeur de course adjoint	M DELPON JEAN-LUC	Licence :	008362
Délégué FFM	M MASINI CLAUDE	Licence :	016805
Président de jury	M LIOGIER ANDRE	Licence :	171369
Membre du Jury	M FRANCOIS MICKAEL	Licence :	040111
Membre du Jury	M SICARD CLAUDE ALAIN	Licence :	022282
Commissaire technique responsable	M THEVENARD PATRICK	Licence :	147505
Responsable du chronométrage	FFM	Licence :	

Article 3 Catégories & Engagements

Elite Inter MX1

Age _____ 15 ans minimum
Licences _____ NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3
Cylindrée _____ Classes 3 & 4
Plaques _____ Numéro noir sur fond blanc

Elite Inter MX2

Age _____ 15 ans minimum
Licences _____ NCO/Inter/Inter Jeune/LUE/NJ3
Cylindrée _____ Classe 2
Plaques _____ Numéro blanc sur fond noir

Junior

Age _____ De 13 ans à 17 ans*
Licences _____ NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée _____ 125cc 2T
Plaques _____ Numéro blanc sur fond noir

Espoirs 85

Age _____ De 11 ans à 15 ans**
Licences _____ NCO / NJ / Inter Jeune / LUE
Cylindrée _____ De 66cc à 85cc
Plaques _____ Numéro noir sur fond blanc

*La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 18 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2004).

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2006).



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... Docteur Richard Leneuf

Nombre de secouristes 16

Hôpital le plus proche Albi (81)

Nombre d'ambulance(s) 3

Temps de trajet (en min) 10 min

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site Circuit du Puech-Rampant

Adresse 81150 Castelnau-de-Levis

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1 680 m

Largeur minimum de la piste 7 m

Largeur de la grille 40 m

Longueur de la ligne droite de départ 115 m

Nombre d'OCP* 22

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 54

En manche : 45



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date :

7/1/2021

Visa de la Ligue

Date : Le 08/01/2021
Patrick MALRIC

Visa de la FFM

Date : 28/04/2021

Numéro : 21/0207



Signature of Patrick Malric



MODIFICATIONS HORAIRES 24/25 JUILLET 2021

HORAIRES CASTELNAU DE LEVIS : 23 JUILLET 2021

14h00 à 21h00	-	OUVERTURE DU Paddock
15h00 à 20h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF et TECHNIQUE JUNIOR + ESPOIRS 85cc
17h00	-	VISITE DU CIRCUIT
17h30	-	ESSAIS DE LA GRILLE DE DEPART
19h00	-	REUNION DU JURY

HORAIRES CASTELNAU DE LEVIS : 24 JUILLET 2021

06h45	-	OUVERTURE DU Paddock
07h 30 à 09h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE ESPOIRS 85cc et JUNIOR
08h 15	-	BRIEFING AVEC LES COMMISSAIRES
08h 30	-	BRIEFING PILOTES ESPOIRS 85cc
08h 45	-	MISE EN PLACE COMMISSAIRES DE PISTE ET SERVICE MEDICAL
09h 45	-	BRIEFING PILOTES JUNIOR
10h00 à 19h00	-	CONTROLE ADMINISTRATIF ELITE
15h00 à 19h00	-	CONTROLE TECHNIQUE ELITE
18h00	-	ESSAIS GRILLE DEPART ET BRIEFING PILOTES ELITE
19h00	-	REUNION DU JURY

HORAIRES ESSAIS/COMPETITIONS : 24 JUILLET 2021

09h à 09h20	-	ESSAIS LIBRES ESPOIRS 85cc Gr. A
09h30 à 09h50	-	ESSAIS LIBRES ESPOIRS 85cc Gr. B
10h00 à 10h20	-	ESSAIS LIBRES JUNIOR 125cc Gr. A
10h30 à 10h50	-	ESSAIS LIBRES JUNIOR 125cc Gr. B
11h00 à 11h03	-	TEST DEPART – 3 mn – ESPOIRS 85cc Gr A
11h03 à 11h 25	-	ESSAIS CHRONOMETRES ESPOIRS 85cc GR. A (18 qualifiés)
11h30 à 11h33	-	TEST DEPART – 3 mn- ESPOIRS 85cc GR. B
11h33 à 11h55	-	ESSAIS CHRONOMETRES ESPOIRS 85cc GR. B(18 qualifiés)
12h00 à 13h15	-	PAUSE REPAS
13h30 (h - 10)	-	Tour de reconnaissance 85cc
13h40	-	MANCHE REPECHAGE ESPOIRS 85cc (15'+1t- 4 qualifiés)
14h10 à 14h13	-	TEST DEPART – 3 mn – JUNIOR 125cc Gr..A
14h13 à 14h40	-	ESSAIS CHRONOMETRES JUNIOR 125cc Gr A (18 qualifiés)
14h50 à 14h53	-	TEST DEPART – 3 mn – JUNIOR 125cc Gr B
14h53 à 15h20	-	ESSAIS CHRONOMETRES JUNIOR 125cc Gr B (18 qualifiés)
15h30 (h - 10)	-	Tour de reconnaissance 85cc
15h40	-	1ère MANCHE ESPOIRS 85cc (20 ' +2 t)
16h05 à 16h20	-	Pause - réfection de la piste
16h25 (h - 10)	-	Tour de reconnaissance 125cc

16h35 à 16h55	-	MANCHE REPECHAGE JUNIOR 125cc(15'+1t- 4 qualifiés)
17h05 (h - 10)	-	Tour de reconnaissance 85cc
17h15	-	2ème MANCHE ESPOIRS 85cc (20' + 2 t)
17h50	-	PODIUM ESPOIRS 85cc

HORAIRES ESSAIS/COMPETITIONS : 25 JUILLET 2021

07h30	-	MISE EN PLACE COMMISSAIRES ET SERVICE MEDICAL
07h45 à 08h00	-	ESSAIS LIBRES MX2 Gr. A
08h05 à 08h20	-	ESSAIS LIBRES MX2 Gr. B
08h25 à 08h40	-	ESSAIS LIBRES MX1 Gr. A
08h45 à 09h00	-	ESSAIS LIBRES MXA Gr. B
09h10 à 09h13	-	TEST DEPART ELITE MX2 Gr. A
09h13 à 09h30	-	ESSAIS CHRONOMETRES ELITE MX2 Gr. A (20 qualifiés)
09h40 à 09h43	-	TEST DEPART ELITE MX2 Gr.B
09h43 à 10h03	-	ESSAIS CHRONOMETRES ELITE MX2 Gr. B (20 qualifiés)
10h10 à 10h13	-	TEST DEPART ELITE MX1 Gr. A
10h13 à 10h33	-	ESSAIS CHRONOMETRES ELITE MX1 Gr. A (20 qualifiés)
10h40 à 10h43	-	TEST DEPART ELITE MX1 Gr. B
10h43 à 11h03	-	ESSAIS CHRONOMETRES ELITE MX1 Gr. B (20 qualifiés)
11h15 à 11h 25	-	TOURS RECONNAISSANCE JUNIOR
11h35	-	1ère MANCHE MX JUNIOR (25 ' + 2t)
11h 45	-	SEANCE DE DEDICACES PILOTES MX1 et MX2
12h 10 à 13h 15	-	PAUSE REPAS
13h 30 (h - 10)	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX2
13h 40	-	1ère MANCHE MX ELITE MX2 (25'+ 2t)
14h 20 (h - 10)	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX1
14h 30	-	1ère MANCHE MX ELITE MX1 (25' + 2t)
15h 15 (h - 10)	-	TOUR RECONNAISSANCE JUNIOR
15h 25	-	2ème MANCHE MX JUNIOR 125cc (25' + 2t)
16h 05 (h - 10)	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX2
16h 15	-	2ème MANCHE ELITE MX2 (25' + 2t)
16h 55 (h - 10)	-	TOUR RECONNAISSANCE ELITE MX1
17h 05	-	2ème MANCHE ELITE MX1 (25' + 2t)
17h 45	-	PODIUM JUNIOR/ELITE MX2/ELITE MX1
18h 15	-	REUNION DU JURY

CIRCUIT
MOTO CROSS

de
CASTELNAU de LEVIS

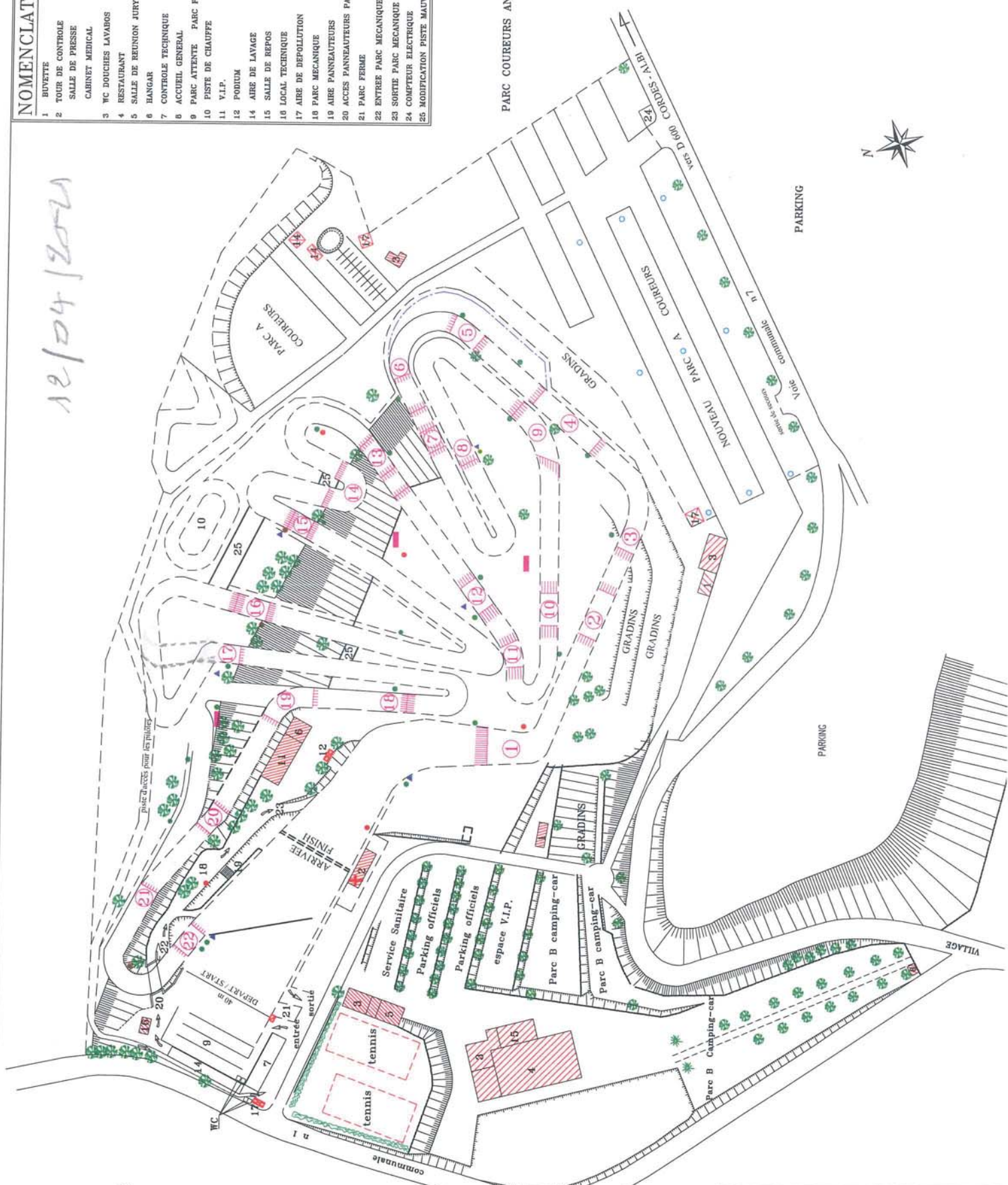
LONGUEUR : 1700 m
LARGEUR MINI : 7,00 m
LARGEUR MAXI : 42 m

12/04/2022

NOMENCLATURE

1	BOUETTE
2	TOUR DE CONTROLE
3	SALLE DE PRESSE
4	CABINET MEDICAL
5	WC DOUCHES LAVABOS
6	RESTAURANT
7	SALLE DE REUNION JURY SECRETARIAT
8	HANGAR
9	CONTROLE TECHNIQUE
10	ACCUEIL GENERAL
11	PARC ATTENTE PARC FERME
12	PISTE DE CHAUFFE
13	V.I.P.
14	PODIUM
15	AIRE DE LAVAGE
16	SALLE DE REPOS
17	LOCAL TECHNIQUE
18	AIRE DE DEPOLLUTION
19	PARC MECANIQUE
20	ACCES PANNEAUTEURS PAR TUNNEL
21	PARC FERME
22	ENTREE PARC MECANIQUE
23	SORTIE PARC MECANIQUE
24	COMPTEUR ELECTRIQUE
25	MODIFICATION PISTE MAUVAIS TEMPS

PARC COUREURS ANNEXE



LEGENDE

---	SIDE CAR SEULEMENT
---	SIDE CAR ONLY
---	MAUVAIS TEMPS SEULEMENT
---	BAD WEATHER ONLY
---	PENTES MATURELLES
---	SAUTS
---	CLOTURES
○	BORNE ELECTRIQUE / PRISE D'EAU
●	POSTES COMMISSAIRES
●	POSTES SECOURS
●	POSTES DRAPEAUX BLEUS
●	MEDIAS TELEVISION



**ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE
ORGANISATEUR D'ACTIVITE SPORTIVE DE LOISIR OU DE COMPETITION
AVEC VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR**
(Articles A 331-17 et A 331-18 du code du sport)

La SAS ASSURANCES LESTIENNE BP 34 – 51873 REIMS CEDEX
Atteste par la présente que

**Association AGS PUECH RAMPANT
Chez MR Bosseboeuf Lot Buffaute
81150 CASTELNAU DE LEVIS**

A souscrit, en application des dispositions législatives et réglementaires du code du sport, une police d'assurances **B1921XL000060U-RCO2877** auprès de la compagnie LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A, garantissant sa responsabilité civile pour son activité ou son organisation avec véhicules terrestres à moteur suivante, « **24 MX Tour Elite / Juniors / Espoirs** » se déroulant **du 23/07/2021 à 14h00 au 25/07/2021 à 20h00.**

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance établi pour couvrir les risques prévus à l'article R331-30 du code du sport., de la responsabilité civile pour les concentrations, manifestations, ou activités avec véhicules terrestres à moteur.

Conformément à l'article A331-32 du code du sport, la garantie est accordée par sinistre jusqu'à concurrence de :

- 10.000.000 € pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 1.500.000 € pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.
- 500.000 € pour les dommages immatériels consécutifs.
- 50.000 € pour les dommages immatériels non consécutifs.
- Défense et recours inclus.

Les garanties du contrat sont conformes aux exigences de l'article D321-4 du code du sport.

Exclusion : Dommages aux véhicules utilisés.

La présente attestation ne peut engager les sociétés ASSURANCES LESTIENNE, ULYSSERE, et LLOYD'S INSURANCE COMPAGNY S.A en dehors des conditions générales et particulières, et des limites de validité du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à REIMS le 08/04/2021

Signature du courtier

Signature de la compagnie d'assurance

